

**Session 2020**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SECTEUR PRODUCTION**

**Épreuve d'ÉCONOMIE-GESTION**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 1**

**Les réponses sont à noter sur votre copie.**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 1/11

# Sujet

## Composition du sujet :

Parties	Intitulés	Pages
1	Série de questions	3
2	<p>Trois sujets au choix</p> <p><b>Sujet A :</b> Pourquoi mettre en œuvre une démarche de développement durable ?</p> <p><b>Sujet B :</b> En quoi le bien-être au travail est-il un gage de performance et de motivation ?</p> <p><b>Sujet C :</b> Quels sont les risques du travail dissimulé?</p>	4 à 5
Dossier documentaire	8 annexes	6 à 11

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 2/11

## **PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire**

En vous appuyant sur vos **connaissances** ainsi que sur les **annexes fournies**, répondre aux questions suivantes sur votre copie.

**Après un entretien d'embauche pour un poste d'aide-soignant(e) dans un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, l'EHPAD PREMIUM vous adresse une proposition de contrat de travail. Avant de vous engager, vous analysez les points suivants de votre contrat.**

### ***Prendre connaissance de l'annexe 1.***

1. Indiquer le type de contrat de travail qui vous est proposé.
2. Citer deux autres types de contrat de travail.
3. Repérer les deux parties concernées et leurs qualités.
4. Rechercher la durée de travail hebdomadaire inscrite dans votre contrat.
5. Expliquer s'il s'agit d'un temps plein ou d'un temps partiel. Justifier votre réponse.
6. Relever le montant du salaire de base mensuel qui vous est proposé.
7. Indiquer trois autres éléments constitutifs de votre salaire brut.

**Vous réfléchissez aux engagements réciproques liés au contrat de travail et à cette activité.**

8. Citer deux obligations de l'employeur.
9. Indiquer deux obligations du salarié.

**Vous êtes satisfait(e) des éléments proposés et vous finalisez la signature de votre contrat. Dans le cadre de votre travail, le cuisinier de l'EHPAD vous propose d'animer une « activité italienne » avec les pensionnaires.**

**La direction vous demande d'évaluer le coût de revient de l'animation proposée.**

### ***Prendre connaissance de l'annexe 2.***

10. Retrouver les éléments pour déterminer le coût d'achat des matières premières nécessaires à la fabrication de la pizza.
11. Retrouver les éléments pour déterminer le coût de revient de l'animation Italienne.

**Afin de valoriser les animations et de promouvoir l'EHPAD, votre direction souhaite créer un site internet.**

### ***Prendre connaissance de l'annexe 3.***

12. Préciser une cible à laquelle s'adresse ce site.
13. Citer trois informations à faire figurer sur le site afin de valoriser l'EHPAD PREMIUM.
14. Citer trois enjeux de la mise en place d'un site internet pour cette maison de retraite.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 3/11

## **PARTIE 2 : Sujet au choix du candidat ou de la candidate**

### **Indiquer sur votre copie le sujet que vous avez choisi (A, B ou C)**

Dans un développement structuré, vous traiterez le sujet choisi à partir de vos connaissances et en vous référant à la spécialité du baccalauréat professionnel que vous présentez.

### **SUJET A : Pourquoi mettre en œuvre une démarche de développement durable ?**

***Prendre connaissance des annexes 4 et 5.***

**Vous êtes actuellement salarié(e) dans une organisation du secteur d'activité de votre baccalauréat professionnel. Vous souhaitez mettre en œuvre des actions favorables à l'environnement en tant que citoyen et salarié d'une organisation.**

Vous expliquerez dans un développement structuré les actions possibles et les conséquences attendues d'une démarche de développement durable.

En introduction, vous exposerez les trois domaines concernés par le développement durable.

Dans un premier temps, vous développerez les actions possibles à mettre en place pour une démarche de développement durable dans le monde professionnel. Vous vous appuierez sur des exemples de votre secteur professionnel.

Dans un deuxième temps, vous exposerez des actions à mener en qualité de citoyen.

En conclusion, vous présenterez les résultats attendus par la mise en place d'une démarche de développement durable dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 4/11

**SUJET B : En quoi le bien-être au travail est-il un gage de performance et de motivation ?**

**Prendre connaissance des annexes 6 et 7.**

**Vous êtes actuellement salarié(e) dans une organisation du secteur d'activité de votre baccalauréat professionnel. Votre responsable vous demande de proposer des actions permettant de développer le bien-être au travail.**

Vous expliquerez dans un développement structuré les facteurs favorisant le bien-être au travail et les résultats attendus tant pour le salarié que pour l'organisation.

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisations dans lesquelles vous pourriez travailler.

Vous citerez des éléments observés au cours de vos expériences professionnelles qui contribuent au bien-être au travail.

Dans le développement, vous pourrez :

- dans un premier temps, présenter les facteurs favorisant le bien-être au travail ;
- dans un second temps, exposer les résultats attendus tant pour le salarié que pour l'organisation.

En conclusion, vous mettrez en évidence quelques actions importantes qui influenceraient votre performance au travail.

**SUJET C : Quels sont les risques du travail dissimulé ?**

**Prendre connaissance de l'annexe 8.**

**Vous êtes actuellement salarié(e) dans une organisation du secteur d'activité de votre baccalauréat professionnel. Vous avez reçu une proposition d'un travail ponctuel pour lequel il semble que l'on ne vous propose pas de contrat de travail.**

Vous expliquerez dans un développement structuré les motivations et les risques pour le salarié puis pour l'entreprise du travail dissimulé.

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisations dans lesquelles vous pourriez travailler. Vous préciserez ce qu'est pour vous le travail dissimulé.

Dans le développement, vous pourrez :

- dans un premier temps, exposer les motifs du recours au travail dissimulé par certains employeurs et salariés de votre spécialité ;
- dans un second temps, présenter les risques encourus liés au travail dissimulé pour les deux parties.

En conclusion, vous indiquerez les raisons qui vous amènent à refuser cette proposition.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 5/11

**ANNEXE 1 - Le contrat de travail (uniquement pour la PARTIE 1)**

<b>CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE</b>			
<p>Entre l'employeur,  <b>EHPAD PREMIUM</b>                      3, rue de la Côte                      14000 CAEN                      SIRET 393 926 500 000 00                      Code APE : 8710 A                      Inscrit au RCS sous le numéro 393 926 500                      Ci-après désigné « l'employeur »                      Représenté par Madame Valérie PIERTON,                      en sa qualité de Directrice</p>	<p>et la salariée,  <b>Madame Julie MARIN</b>                      née le 1<sup>er</sup> juin 1999 à Le Havre                      de nationalité française                      n° sécurité sociale : 2990676181578                      demeurant 2 rue Albert à CAEN (14000)</p>		
<p>Il a été convenu ce qui suit</p>			
<p><b>Article 1: Emploi et qualification</b>                      Madame Julie MARIN est engagée, sous réserve des résultats de la visite d'information et de prévention, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, en qualité d'aide-soignante, au sein de l'<b>EHPAD PREMIUM</b> par le biais d'un contrat à durée indéterminée.</p> <p>Cet emploi est classé par la convention collective nationale « hospitalisation privée à but lucratif » de la manière suivante : Niveau 1 - Échelon 1.                      Le lieu de travail de Madame MARIN est fixé au siège social de l'EHPAD, à CAEN (14000), et sur tous sites nécessaires à son activité.                      La déclaration nominative préalable à l'embauche a été remise à la CRAM de Normandie. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, Madame MARIN a un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur ce document.</p>			
<p><b>Article 2 : Objet et Durée du contrat</b>                      Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> septembre, pour une durée hebdomadaire de 35 heures de travail effectif.</p>			
<p><b>Article 3 : Période d'essai</b>                      Ce contrat contient une période d'essai d'un mois. Les parties pourront mettre fin au contrat à tout moment pendant cette période.</p>			
<p><b>Article 4 : Rémunération</b>                      La rémunération mensuelle prévue est de 1 850 € brut à laquelle s'ajouteront une prime de panier (100 € par mois) et une prime de nuit (150 € par mois).                      Madame Julie MARIN pourra également être amenée à effectuer des heures supplémentaires lorsque la bonne marche de l'entreprise l'exigera.</p>			
<p><b>Article 5 : Obligations professionnelles</b>                      Madame Julie MARIN s'engage à observer, tant pendant l'exécution qu'après la cessation du contrat, une discrétion professionnelle absolue pour tout ce qui concerne les faits ou informations dont elle aura connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.                      Elle s'engage également à observer les horaires de travail qui seront fixés par l'employeur et à se conformer aux directives et instructions émanant de la direction ou de son représentant.                      Dans le cadre des animations liées à votre activité, vous serez dans l'obligation de veiller à l'hygiène et à la sécurité des pensionnaires dont vous avez la charge.</p>			
<p>Fait à Caen,                      Le 1<sup>er</sup> septembre,                      Fait en double exemplaires</p>			
<p><b>La salariée,</b>                      Madame Julie MARIN</p>		<p><b>L'employeur,</b>                      EHPAD PREMIUM                      Directrice Valérie PIERTON</p>	

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 6/11

## ANNEXE 2 - Animation italienne (uniquement pour la PARTIE 1)

### ***EHPAD PREMIUM***

**FICHE PROJET** : Animation italienne

**DATE** : 18 juin 2020



### **ACTIVITÉS**

- Culinaires** : confection de pizzas
  - **Ingrédients** : farine, levure, fromages, assaisonnements.
  - **Autres charges** : gaz, électricité...
  - **Consommables** : gobelets, assiettes, couverts biodégradables, boissons, décoration...
- Sportives**
- Culturelles**
- Arts plastiques**
- Couture**
- Lecture**
- Jeux de société**

## ANNEXE 3 - Le palmarès des maisons de retraite (uniquement pour la PARTIE 1)

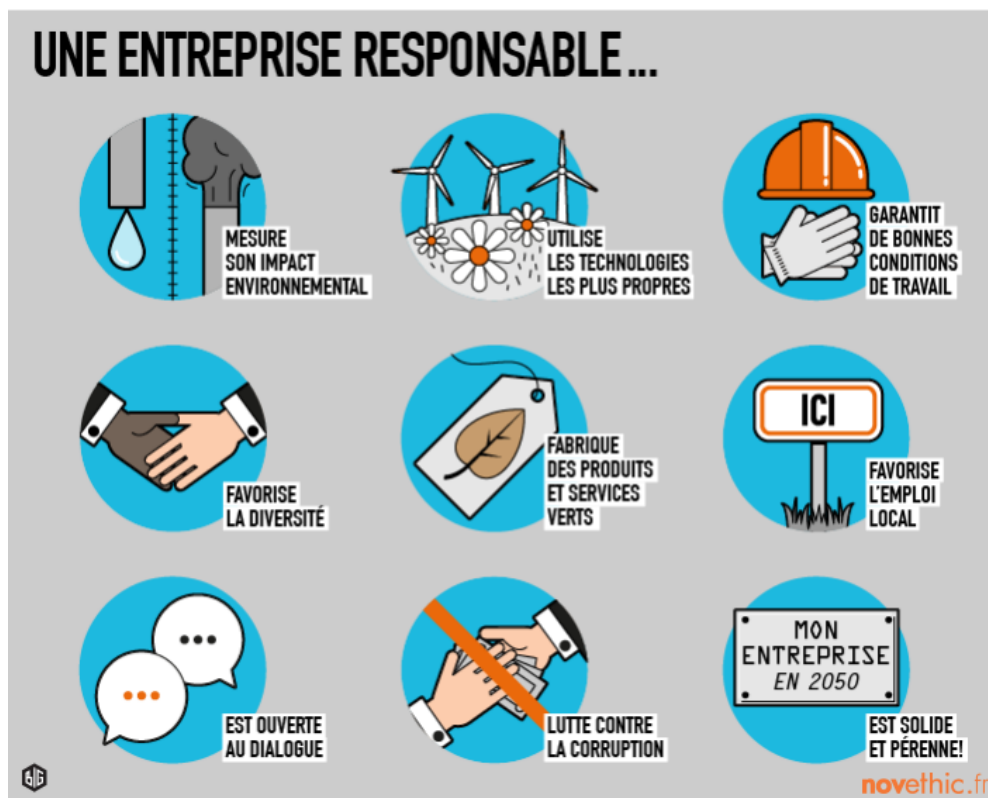
Comment choisir la meilleure maison de retraite médicalisée? Celle qui associe confort de vie et soins de qualité.

Comment être certain que nos aînés y seront bien traités et choyés durant leurs dernières années ? C'est pour vous y aider que Le Figaro Magazine a conçu et réalisé ce palmarès avec nos experts Stéphane Bach et Jean-Pascal Del Bano du Guide Santé. Nous avons élaboré un formulaire de 62 questions abordant aussi bien le nombre de résidents dans l'établissement que la dimension des chambres, les effectifs du personnel soignant, des auxiliaires de vie, de jour et de nuit, l'assistance de médecins salariés ou non, l'intervention de spécialistes (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, dentistes...), la présence d'un salon de coiffure et d'esthétique, l'organisation de la restauration, les tarifs d'hébergement... et, bien sûr, la formation du personnel à la « bienveillance ».

Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) (consulté en 2019)

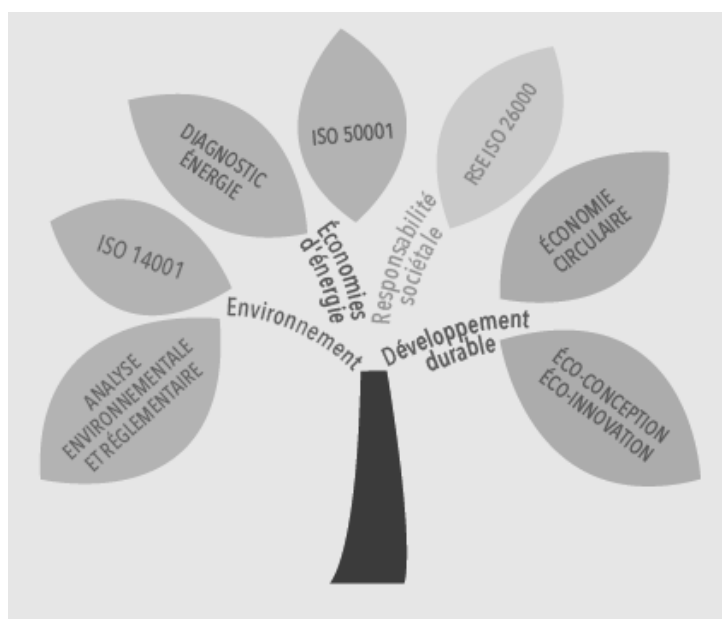
<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 7/11

## ANNEXE 4 - Les trois volets du développement durable : économique, social et environnemental (uniquement pour le sujet A)



Source : [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr) (consulté en 2019).

## ANNEXE 5 - Faites du développement durable un levier de performance pour votre entreprise (uniquement pour le sujet A)



S'engager dans une démarche environnementale est la **garantie** pour votre entreprise d'**être en conformité avec la législation** et peut représenter, par la maîtrise de vos coûts énergétiques, une **source d'économie** non négligeable. La CCI Val-d'Oise a déjà accompagné des centaines d'entreprises dans la mise en place de **mesures de réduction de leur impact environnemental** (électricité, eau, matière première, bruit...).

Source : [www.entreprises.cci-paris-idf.fr](http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr) (consulté en 2019).

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 8/11



## ANNEXE 6 - Le bien-être au travail (uniquement pour le sujet B)

**Le bien-être au travail :** Interview d'Élodie Monteil, responsable des ressources humaines chez Amplitudes.

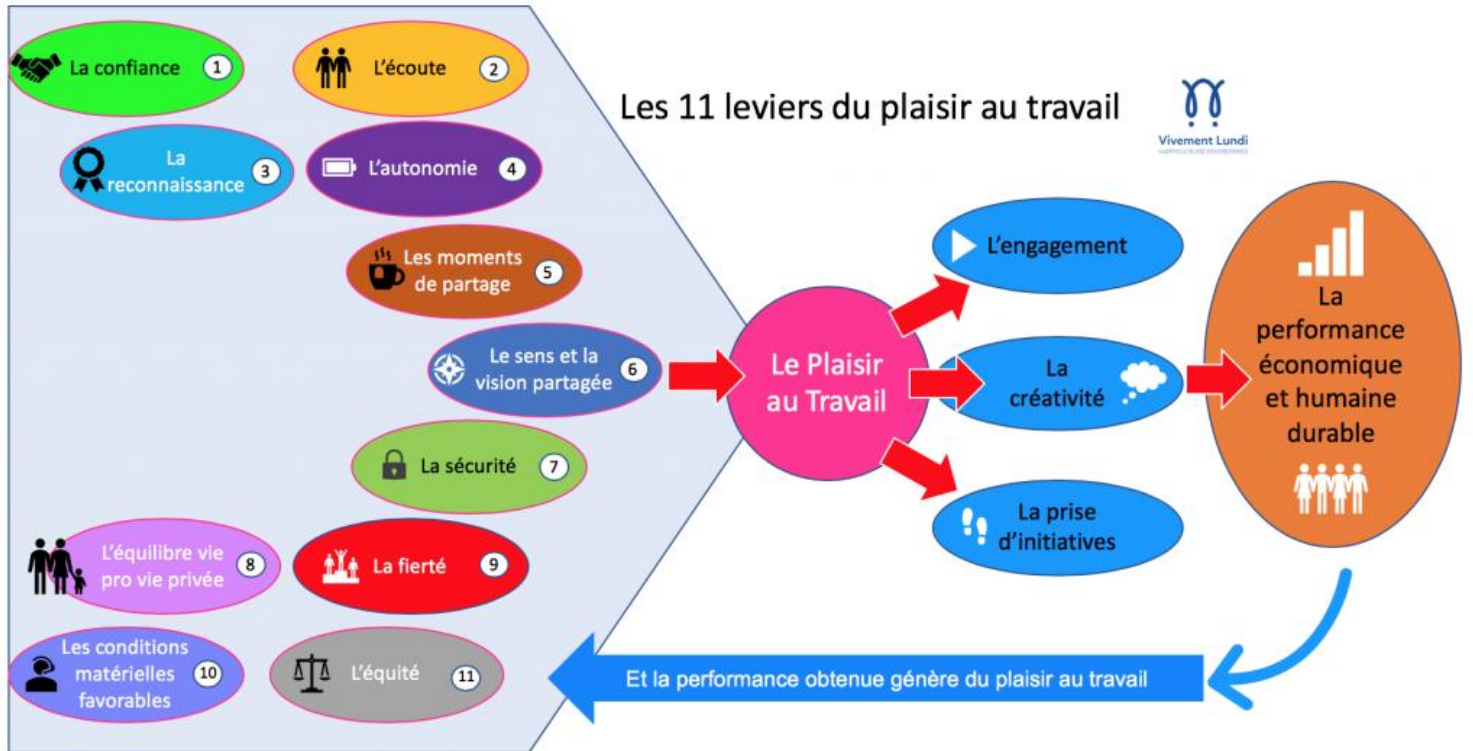
Accroître l'efficacité, fluidifier les process, développer sa créativité... Le bien-être au travail est un vecteur de performance au sein de l'entreprise. Il permet également de prévenir le *turn over*, le *burn out* et l'absentéisme, les conflits internes. C'est aussi un gage de réputation. De plus, sur un marché de l'emploi concurrentiel, il peut faire la différence.



Source : [www.tourmag.com/](http://www.tourmag.com/) (consulté en 2019).

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 9/11

## ANNEXE 7 - Le plaisir au travail (uniquement pour le sujet B)



Source : [www.vivementlundi.com](http://www.vivementlundi.com)

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 10/11

## ANNEXE 8 - Le travail dissimulé (uniquement pour le sujet C)

### Qu'est-ce que le travail dissimulé ?

Le travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié correspond à des cas de figure où l'employeur cherche à se soustraire à ses obligations, liées à la protection du salarié, dans l'objectif premier de réduire ses coûts.

Le Code du travail retient ainsi comme fautif le comportement de l'employeur qui :

- cherche à échapper à la formalité de la déclaration préalable à l'embauche ;
- indique un nombre d'heures travaillées inférieur à la réalité ;
- ne délivre pas au salarié un bulletin de paie ;
- n'effectue pas les déclarations relatives aux salaires et cotisations sociales qui en découlent auprès des organismes de recouvrement et de l'administration fiscale (article L. 8821-5 du Code du travail).

### Conséquences pour les salariés en situation de travail dissimulé ?

L'employeur qui ne s'acquitte donc pas de ses obligations à l'égard du salarié en sécurisant son statut prive ce dernier de tous les avantages auxquels il a droit.

### Que risque l'employeur en cas de travail dissimulé ?

Le travail dissimulé expose l'employeur à des **poursuites pénales** et des sanctions telles que 45 000 € d'amende et 3 ans d'emprisonnement si l'employeur est une personne physique. Si l'employeur est une personne morale, il peut être condamné à 225 000 € d'amende, la dissolution de l'entreprise, l'interdiction d'exercer une activité professionnelle, le placement sous surveillance judiciaire, l'exclusion des marchés publics et/ou la fermeture définitive des établissements (article 131-39 du Code pénal).

Source : [www.litige.fr/articles/](http://www.litige.fr/articles/) (consulté en 2019).

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2020	<b>2006 – ECOGEST 1</b>	<b>SUJET</b>
Économie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 11/11